

**Date et lieu de la séance du Conseil d'établissement :**

13 février 2024

École de la Chanterelle, Classe de Kim Desrochers



18h00

Résolutions	Procès-verbaux
	<p><b>Étaient présents :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Éric Nolet, parent</li> <li>➤ Josée Dolbec, parent</li> <li>➤ Aurelia De Pauw, parent</li> <li>➤ Hatim El Aji, parent</li> <li>➤ Marie-Soleil Gariépy, parent</li> <li>➤ Sophie Provencher, enseignante</li> <li>➤ Valérie Côté, enseignante</li> <li>➤ Dominique Patry, responsable service de garde</li> <li>➤ Kim Desrochers, enseignante</li> </ul> <p><b>Participaient également :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Marie-Noël Renaud, directrice</li> <li>➤ Benjamin Bourgouin, membre du public</li> </ul> <p><b>Étaient absents :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ N/A</li> </ul>
	<p><b>Ordre du jour figurant dans l'invitation originale :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1- Mot de bienvenue</li> <li>2- Adoption de l'ordre du jour</li> <li>3- Suivi et adoption du procès-verbal du 6 décembre 2023</li> <li>4- Parole au public</li> <li>5- Comité de parents</li> <li>6- Suivi photos scolaires 2024-2025</li> <li>7- Sondage annuel des élèves</li> <li>8- Projet de résolution mesures budgétaires destinées à un transfert vers les budgets des établissements</li> <li>9- Campagnes de financement</li> <li>10- Suivi fonds FDS et demande pour des logiciels IPAD classes spécialisées</li> <li>11- Répartition du temps alloué à chaque matière 2024-2025</li> <li>12- Critères de sélection de la direction d'établissement?</li> <li>13- Varia</li> </ol>

Résolutions	Procès-verbaux
	<p><b>1. Constat du quorum, ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue</b></p> <p>Constatation du quorum : Minimum cinq membres dont trois parents. Mme Marie-Soleil Gariépy souhaite la bienvenue.</p>
23-24-15	<p><b>2. Adoption de l'ordre du jour</b></p> <p>Mme Marie-Noël Renaud propose d'ajouter le point 5.5 : service de garde. Cette modification a été adoptée à l'unanimité.</p>
23-24-16	<p><b>3. Suivi et adoption du procès-verbal du 13 juin 2023</b></p> <p>Le procès-verbal est proposé par Kim et adopté à l'unanimité.</p>
	<p><b>4. Parole au public</b></p> <p>M. Benjamin Bourgouin fait un retour suite à la présentation qu'il avait fait au dernier CÉ concernant l'installation des airs climatisés. Il n'y aura plus de documents transmis au CÉ puisque l'école n'a aucun pouvoir décisionnel à ce propos.</p>
	<p><b>5. Comité de parents</b></p> <p>Mme Josée Dolbec fait un retour sur les trois rencontres du comité de parents aux membres du conseil d'établissement.</p> <p><u>14 décembre</u> : Consultation sur l'offre de service EHDAA (Maintenant les regroupements des classes spécialisées sont en fonction des besoins de l'enfant et non des diagnostics).</p> <p>Il y a des classes « ordinaires » pouvant bénéficier d'une aide intermédiaire (service ESCALE) et des classes spécialisées (AMIS 4 et 5, ACCÈS, ACCÈS+, ALLIÉ, ÉLAN, HAMAC).</p> <p>Les dirigeants du comité de parents ont mentionné que jusqu'à maintenant, la nouvelle offre de service a des effets positifs dans l'ensemble.</p> <p>Discussion de groupe sur le plan lutte contre l'intimidation : dans certaines écoles il y a des groupes « sentinelles » qui sont des élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année qui s'occupent et encadrent les plus jeunes et dans d'autres écoles il y a des midis « doux » pour les élèves qui ont besoin de calme.</p> <p>Discussion sur le projet éducatif plus précisément sur l'axe « bien-être ». Dans la plupart des écoles, cet axe se retrouve dans le plan de lutte contre l'intimidation.</p> <p><u>18 janvier</u> : Retour de consultation sur l'offre de EHDAA. Les membres du comité de parents ont fait des recommandations en lien avec cette offre.</p>

Résolutions	Procès-verbaux
	<p>Les parents proposent que les enfants inscrits dans les projets particuliers (PPP) au secondaire puissent le faire de la 1<sup>ère</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaire, même s'ils souhaitent avoir les cours de sciences et mathématiques fortes.</p> <p><u>8 février</u> : Loi 32 change l'organisation du CÉ. Les réunions peuvent se faire à distance, mais il doit toujours y avoir un membre à l'école (la direction) pour accueillir le public. Les documents envoyés aux membres en prévision de la rencontre devront être envoyés 7 jours avant.</p> <p>Les parents recevront bientôt un sondage en lien avec la formation au DEP.</p> <p>Les parents proposent que tous les élèves puissent avoir accès au dictionnaire USITO lors des évaluations ministérielles. Pour le moment, il manque énormément d'ordinateurs pour subvenir aux besoins de tous, considérant que les élèves ne peuvent se lever lors des évaluations ministérielles.</p>
	<p><b>5.5 Service de garde :</b></p> <p>Mme Dominique Patry a inscrit le SDG à l'association des services de garde scolaire.</p> <p>Le traiteur sera le même l'an prochain.</p> <p>La seule modification aux règles de fonctionnement du SDG pourrait être en lien avec les frais de garde, mais pour l'instant, on n'a pas de nouvelles de ce côté.</p> <p>Plusieurs parents ont dit vouloir des sorties lors des pédagogiques, il y aura donc 4 sorties l'an prochain. Les parents pourront choisir que leur enfant reste à l'école durant cette journée pour des activités organisées ou que leur enfant participe à la sortie en défrayant les coûts supplémentaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 23 octobre 2024 : École de cirque à Verdun</li> <li>- 21 novembre 2024 : Action 3</li> <li>- 27 janvier 2025 : Clip N'Climb</li> <li>- 6 juin 2025 : Zukari</li> </ul>
	<p><b>6. Photos scolaires</b></p> <p>La compagnie « Photos repensées » a été choisie suite au sondage courriel effectué auprès des membres du CÉ.</p>
	<p><b>7. Sondage annuel des élèves</b></p> <p>Mme Marie-Noël Renaud présente le questionnaire qui est prévu pour les élèves de 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année. Toutes les questions seront expliquées par le présentateur du sondage afin de s'assurer que</p>

Résolutions	Procès-verbaux
	celles-ci soient bien comprises de la part des élèves. Quelques modifications ont été apportées suite à diverses propositions des membres du CÉ.
23-24-17	<p><b>8. Projet de résolution mesures budgétaires destinées à un transfert vers les budgets des établissements</b></p> <p>Mme Marie-Noël Renaud explique ce que l'école a fait avec les montants reçus.</p> <p>Proposé par Mr Hatim El Aji et adopté à l'unanimité.</p>
	<p><b>9. Campagnes de financement</b></p> <p>La campagne des fromages vient de se terminer. Mme Marie-Noël Renaud demande aux membres de choisir la prochaine campagne : les recettes en pots ou les produits de l'érable. Mme Marie-Soleil Gariépy explique qu'il y a beaucoup de choix de recettes en pot.</p> <p>Les membres votent à l'unanimité pour essayer les recettes en pots.</p>
	<p><b>10. Suivi fonds FDS et demande pour des logiciels IPAD classes spécialisées</b></p> <p>Pour l'instant, il reste de l'argent dans le Fonds à destination spéciale mais on ne sait pas encore combien exactement à cause des factures liées à la classe extérieure qui ne sont pas toutes comptabilisées par le CSSP.</p> <p>Pour ce qui est de la demande de logiciels, Mme Marie-Noël Renaud propose de faire une rencontre avec l'enseignante concernée pour déterminer les besoins prioritaires de sa classe pour ensuite envoyer aux membres du CÉ un sondage leur permettant de donner leur accord ou non à l'aval de ce projet.</p>
23-24-18	<p><b>11. Répartition du temps alloué à chaque matière 2024-2025</b></p> <p>Mme Marie-Noël Renaud présente la grille-matière proposée pour 2024-2025. Elle sera la même que cette année sauf pour la classe 972 qui souhaiterait faire 1h30 de CCQ et 1 heure d'univers social plutôt que le contraire. Les membres du CÉ approuvent la grille-matière à l'unanimité.</p>
	<p><b>12. Critères de sélection de la direction d'établissement</b></p> <p>Mme Marie-Soleil Gariépy propose de nous envoyer les documents préparatoires reçus du CSSP pour que les membres prennent le temps de les consulter avant la discussion. Le point est remis à la prochaine rencontre du CÉ, en mars. Tous les membres sont en accord.</p>

Résolutions	Procès-verbaux
	<p><b>13. Varia</b></p> <p>Mme Marie-Soleil Gariépy demande à Mme Marie-Noël Renaud si l'école peut faire l'achat de lunettes pour les élèves en prévision de l'éclipse solaire du 8 avril. Mme Marie-Noël Renaud explique que le CSSP a offert aux écoles d'en fournir, la demande a été faite pour tous les élèves, mais nous attendons la directive claire pour savoir si les élèves retourneront à la maison plus tôt considérant la gestion du risque.</p>
	<p><b>Levée de l'assemblée à 20h21.</b></p>
	<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="text-align: center;">  <hr style="width: 80%; margin: 0 auto;"/> <p>Mme Marie-Noël Renaud, directrice</p> </div> <div style="text-align: center;">  <hr style="width: 80%; margin: 0 auto;"/> <p>Mme Marie-Soleil Gariépy, présidente</p> </div> </div>